

l'économie mondiale et ouvre la voie à la libéralisation réglementée du commerce des services, des marchés publics, de l'investissement, de l'agriculture ainsi que des produits industriels.

En 1995, le Canada s'est employé à appuyer le programme de libéralisation des échanges mondiaux, sur des tribunes tant régionales que multilatérales. Nous avons été parmi les artisans de l'issue heureuse des négociations de l'OMC sur le commerce des services financiers. Avec nos partenaires de la Quadrilatérale, les États-Unis, le Japon et l'Union européenne, nous nous sommes attachés à faire avancer le programme en matière de commerce et d'investissement multilatéraux. À l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], nous avons contribué au lancement des négociations sur l'accord multilatéral sur l'investissement le plus complet de tous les temps. Nous avons aussi touché les exportateurs moyens en organisant une réunion informelle de 10 ministres du Commerce, à Vancouver, en prévision de la première conférence ministérielle de l'OMC, qui doit se tenir à Singapour en 1996.

Avec les États-Unis et le Mexique, le Canada s'est employé à élargir l'Accord de libre-échange nord-américain [ALENA] au Chili et, compte tenu des difficultés qu'a eues l'Administration américaine à obtenir du Congrès le pouvoir de négociation prévu par la procédure accélérée, nous devons par tous les moyens nous assurer de l'accession du Chili à l'ALENA le plus tôt possible. Nous avons aussi entrepris avec nos partenaires de l'hémisphère occidental des travaux sur la création d'une plus large zone de libre-échange d'ici à 2005. Dans la région de l'Asie-Pacifique, les chefs de gouvernement ont adopté à Osaka, au Japon, une « feuille de route » qui guidera les 18 économies de l'APEC [forum de Coopération économique Asie-Pacifique] vers la création d'une zone de libre-échange dans la région au plus tard en 2010, pour les pays industrialisés, et en 2020, pour les pays en développement. Plus récemment, le Canada a demandé le renforcement des liens économiques transatlantiques par une plus grande libéralisation des échanges et des investissements, afin d'arriver ultérieurement à un libre-échange transatlantique.

En cette veille d'une nouvelle année, le milieu commercial international semble se diriger vers des défis et des possibilités additionnels. Avec nos partenaires du monde entier, nous devons ouvrir de nouveaux marchés et franchir de nouveaux pas dans la voie de la libéralisation du commerce et de l'investissement. Nous devons aussi conserver l'approche de l'Équipe Canada pour investir de nouveaux marchés étrangers et, de la sorte, contribuer à l'expansion internationale du Canada, qui revêt une importance primordiale pour la croissance et la création d'emplois.